



**GDH Lausanne**  
**Groupe de montagne de la GDH**

**GDH / GdM    P. V. de l'Assemblée générale  
du Groupe de Montagne  
du mercredi 22 mars 2024 - 19h00  
Restaurant du « Casino de Montbenon »**

*Présidence: Michel Monney*

Chers camarades et amis du GdM,

**Point 1: Ouverture de l'assemblée et accueil des membres**

Michel Monney, notre Président, souhaite la cordiale bienvenue à notre Assemblée Générale du Groupe de Montagne. Nous avons **26** membres présents ce qui nous permet d'ouvrir cette AG et le Président relève en particulier la présence de :

*Tobias Schaub  
Alexandre Guex  
Roger Tröhler*

*Président de notre société mère la GDH  
Ancien Président de notre société mère la GDH  
Ancien président du GdM*

Il salue et remercie également de leur présence, les camarades ayant une autre fonction, ou responsabilité dans la société et les participants aux différents groupes de la Rouvraie, ou de l'Elysée. Concernant les boissons, nous passerons commande après notre AG, en une seule ronde, elles seront offertes par la GDH.

Scrutateurs: *Gérard Christinat et Jean-Paul Zuberbühler*

Excusés: Raphaël Eggertswyler, Jean-Jacques Jaunin, Georges Frei, René Ischi, Michel Pidoux,  
Jean-Frédéric Henchoz

L'ordre du jour paru dans la convocation, publiée sur le site internet de la GDH , comprend 9 points.  
Y a-t-il des remarques ou modifications demandées ?

Aucune remarque particulière, ni modification de cette convocation n'a été adressée au Président.

## **Point 2 : Approbation du PV de l'AG 2023**

PV de l'AG 2023 a été mis à disposition sur le site de la GDH, il est mis en discussion; il est adopté, à l'unanimité, à mains levées.

## **Point 3 : Rapport du Président**

Voilà 10 ans que notre Président, Michel Monney a repris le Groupe de Montagne, avec plaisir et grande satisfaction. Par contre il a vu l'effectif se réduire chaque année. A ce jour, l'effectif du groupe s'est établi à 35 membres dont 16 honoraires. Les mutations depuis notre dernière AG sont les suivantes :

<b><u>Admission :</u></b>	aucune
<b><u>Démissions :</u></b>	Blaise Janin
<b><u>Décès :</u></b>	René Vassaux (13.11.2023)
<b><u>Honorariat :</u></b>	Tobias Schaub

### **Finances :**

Elles sont saines et parfaitement tenues par Jean-Luc Porchet, les détails seront présentés sous le point 4 de l'ordre du jour.

### **Randonnées :**

Mis à part 2020 (supprimée pour cause de COVID), les randonnées se sont toujours déroulées dans un esprit de franche camaraderie et d'amitié. Nous désirons maintenir ces bons moments. René vous en fera un petit résumé tout à l'heure. Nous reconnaissons et nous apprécions votre attachement à nos randonnées/sorties annuelles.

Pour mémoire, voici un petit historique: en décembre 1964 a été créé un « Groupe des Travailleurs »; celui-ci fonctionnait selon un principe d'amendes pour les membres manquant des leçons de gym, et ainsi cela finançait une randonnée en montagne. En 2004, sous l'initiative de Roger Tröhler et son comité, ils proposèrent de modifier ce système et de créer le « Groupe de Montagne » avec des cotisations annuelles.

Ainsi, le Président rappelle que les cotisations annuelles sont maintenues depuis bientôt 20 ans à CHF 20.- pour les membres et à CHF 15.- pour les honoraires du GdM, celles-ci servent à payer principalement le transport lors de notre sortie annuelle. Et c'est surtout grâce à vos dons que nous pouvons financer les extras !

Votre comité vous en est reconnaissant et apprécie votre attachement au groupe. Un chaleureux merci également à Tobias Schaub, Président de la GDH et à son comité pour le subside versé au groupe montagne.

Lors de l'AG 2023 nous avons déjà évoqué le fonctionnement futur du groupe, c'est pourquoi nous y reviendrons au point 9 de l'AG.

À l'issue de la lecture du rapport du Président, la parole n'étant pas demandée, aucune remarque n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

#### **Point 4 : Rapport du trésorier**

Jean-Luc Porchet lit son rapport sur les comptes de l'exercice 2023 du groupe.

La parole n'a pas été demandée et aucune remarque particulière n'a été formulée, ce rapport est accepté et adopté par acclamation.

#### **Point 5 : Rapport des contrôleurs**

Les comptes ont été contrôlés le 4 mars 2024 par Luc Mottet et Andreas Steinegger qui nous présente le rapport de contrôle 2023 et sur sa recommandation, les comptes, excellemment tenus par le trésorier, sont acceptés par acclamation.

Décharge est ainsi donnée, à l'unanimité, au trésorier, aux contrôleurs et au comité pour cet exercice 2023.

#### **Point 6 : Renouvellement du comité GdM**

Jean-Luc, René et le Président sont partants pour organiser une nouvelle randonnée ou sortie de montagne.

La reconduction du comité actuel est acceptée par acclamation.

Le Président remercie les compagnons pour leur confiance, ainsi que Jean-Luc et René pour leur engagement.

#### **Point 7 :**

La course de montagne 2023, entre les Mosses et Leysin est brièvement évoquée par René qui renvoie à la lecture de son rapport publié sur le site de la GDH.

#### **Point 8 :**

Présentation de la 120ème course de montagne qui se déroulera le 31 août 2024, dans la région d'Anzère.

#### **Point 9 : Divers et propositions individuelles / remerciements**

Suite à nos réflexions avec Jean-Luc et René, et largement partagées avec le comité de la GDH, nous vous demandons d'accepter la dissolution du Groupe de Montagne sous sa forme actuelle, tout en maintenant l'organisation d'une sortie annuelle. Celle-ci remplacera une marche vétérans.

Cette activité annuelle sera toujours proposée un samedi. Ceci afin de pouvoir offrir à tous les membres de la GDH l'opportunité d'y participer. Elle se fera au prix coûtant, comprenant le

transport et le repas en fin de journée ; le nombre de participants ayant une incidence sur le prix du transport.

Pour 2024, le prix de notre sortie est fixé à CHF 80.-, comme vous avez pu le constater dans le rapport de Jean-Luc, nous avons transféré un montant dans les comptes de la GDH, mais qui reste à disposition pour compléter financièrement notre prochaine sortie si besoin. La possibilité que les conjoints accompagnent nos membres est toujours d'actualité. Ceci également pour le prix fixe de CHF 80.-.

Cette modification administrative du « Groupe de Montagne », adoptée à l'unanimité des participants à cette AG GdM, sera également présentée tout-à-l'heure lors de l'AG de notre société mère.

Le Président tient encore à réitérer ses remerciements à ses compagnons, Jean-Luc et René, qui l'assistent dans ce comité. Il adresse également ses remerciements à Tobias Schaub, et à son comité pour leur soutien.

Pour le surplus, le Président informe qu'il n'a reçu aucun divers, ni proposition individuelle à discuter.

Le Président adresse ses chaleureux remerciements à tous les membres du Groupe de Montagne pour leur participation et leur amitié.

Alors vive la sortie et randonnée de montagne!

La parole n'est pas sollicitée à l'issue de cette AG qui est levée.

Le Président prie les membres présents de bien vouloir suivre l'AG de notre GDH à 19h30 heures précises.

Michel Monney

Président

Lausanne, le 20 mars 2024

Pour le P.V. : René Wüthrich le 20 mars 2024